

## LE SENAT S'OPPOSE A LA PRIVATISATION D'ADP !

### FO EN APPELLE A L'UNITE POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI !

**Le 05/02/2019, le Sénat a voté contre la  
privatisation d'Aéroports de Paris,  
par 246 voix contre 78 ! \***

La majorité des collègues voit dans ce vote un encouragement à combattre ce projet de loi.

A juste titre, car le danger n'est pas écarté :

Le gouvernement veut réintroduire l'article qui prévoyait la privatisation, lors du retour de la Loi Pacte à l'assemblée nationale... qui l'avait votée en première lecture !

*(Selon le calendrier prévisionnel de l'Assemblée, ce dernier passage pourrait avoir lieu dès le 13 mars 2019).*

D'ailleurs notre Fédération, la FEETS FO, s'adresse par courrier à l'ensemble des Députés pour leur demander de rejeter, eux aussi, la privatisation d'Aéroports de Paris(Art. 44 de la loi Pacte)

**Plus que jamais, le syndicat FO ADP réaffirme ses revendications :**

### **RETRAIT DU PROJET DE LOI MAINTIEN DU STATUT DU PERSONNEL**

*Notre syndicat appelle les collègues à se réunir -sous toutes les formes possibles- à réaffirmer leur opposition au projet de privatisation, et à établir leurs cahiers de revendications.*



Avec



**Une seule revendication  
RETRAIT DU PROJET  
de privatisation d'ADP !**

\* Dans le cadre du droit d'alerte déposé par le Comité d'Entreprise, la commission économique et les syndicats CGT, FO, CFE-CGC et UNSA-SAPAP ont été reçus au Sénat.

**En parlant d'une seule voix, avec des arguments solides et au terme d'un travail sérieux, les organisations syndicales ont convaincu une grande majorité de sénateurs de refuser la privatisation d'ADP !**

Non seulement le gouvernement cherche à passer en force ce projet de loi incluant la privatisation d'ADP, mais le PDG se veut être le meilleur VRP de ce projet:

**Pendant que la Direction d'ADP anticipe et prépare la privatisation...**

⇒ En menant les réorganisations -CDG 2020, ORLY 2020, LBG 2020, ou encore celles de la DSI et de la DRH, qui visent toutes à mutualiser des activités, avec comme conséquences les suppressions de postes et d'emplois ;

⇒ En refusant de remplacer les départs en retraite, de titulariser les jeunes alternants, ou encore en multipliant les licenciements, (*certaines étant particulièrement ignobles comme c'est le cas à la DSI*) ;

⇒ Dans le cadre des négociations sur les salaires, en imposant une prime "*au mérite*" pour les salariés en fin de grille, en lieu et place d'augmentations générales décentes ;

⇒ En imposant une négociation visant à faire exploser le système d'avancement des agents, pour l'individualiser au maximum ;

⇒ En poursuivant les travaux de simplification du manuel de gestion découlant du statut du personnel, visant à réduire nos droits collectifs comme le nombre de jours enfant malade ;

⇒ Lors des réponses du PDG sur la privatisation, en indiquant que certains aspects du Statut du personnel et du Manuel de gestion seraient "vieillissants" ;

⇒ Et lorsque que la Direction dit à qui veut l'entendre "que l'existence des catégories (IB, IIB, IIC, Cadre..), prévues au Statut seraient des freins à la compétitivité"...

Oui, par toutes ces actions la Direction prépare la Privatisation

... **Mais les agents (de toutes catégories, de l'exécution aux cadres) rejettent les projets de la direction et du gouvernement, et cherchent les moyens d'imposer leurs revendications :**

⇒ **A Roissy**, les salariés du BLS étaient majoritairement en grève pendant plusieurs jours revendiquant notamment une requalification.

⇒ **A Orly**, il y a quelques semaines, les salariés de la lutte animalière étaient également en grève pour revendiquer : l'augmentation des effectifs et le remplacement des départs.

⇒ **A la DSI**, plus de 60 salariés de Roissy et d'Orly signent une pétition pour exiger la réintégration d'un cadre qui fait l'objet d'un licenciement déguisé.

Ces grèves, pétitions et revendications sont légitimes : Ces revendications sectorielles renvoient au projet de privatisation car elles traduisent l'anticipation de celle-ci par la direction



**Et maintenant? Que faire?**

**Comment faire?**

**De nombreux collègues s'interrogent, dialoguent, proposent :**

○ **Le 28 janvier**, un groupe de salariés d'IMO s'est réuni à CDG ; les agents ont décidé de proposer, lors du rassemblement de grévistes du 29, que les syndicats organisent une grande réunion, afin que les salariés et représentants des groupes de travail puissent partager l'ensemble des informations et les revendications sectorielles.

○ - **Le 29 janvier**, dernier, malgré la préparation rapide de l'appel à la grève et les conditions climatiques défavorables, 60 salariés en grève de divers secteurs (CDGU-BLS, DSI, IMO, SMR, DIA, CDGR, CDGE, CDGA, LBG, CDGU-CTFE, des SIAPP, ...) se sont réunis avec les syndicats FO, CGT et CFE-CGC pendant plus de 2h. **De nombreux collègues ont alors fait des propositions d'actions**, cherchant ainsi les voies et les moyens de faire reculer le gouvernement.

Plusieurs interventions sont revenues sur la nécessaire unité pour contrer le gouvernement et sur le besoin de se réunir au sein des services (*sous toutes les formes possibles – dans les lieux de vie*) ou ont préconisé de multiplier les échanges, et de tenter de dégager des représentants des collègues, par service ou groupe de travail ;

**Pour FO, se pose la question de la grève, tous ensemble, tous au même moment :**

- ✓ pour le retrait du projet de loi,
- ✓ pour le maintien du statut
- ✓ pour le maintien de tous nos droits collectifs,
- ✓ contre toutes les réorganisations de la Direction,
- ✓ pour les effectifs et l'emploi,

**FO appelle les collègues à se réunir dans les services , pour établir leurs listes de revendications, et discuter des meilleurs moyens de faire reculer le gouvernement !**

